



Commune de Montagny

Mai 2022 - No 16

L'Édito du Syndic

Chères Montaniacoises, chers Montaniacois,

Sortant de deux années marquantes, rêvons un peu ! La convivialité est retrouvée et la bonne humeur se lit de plus en plus sur les visages... Il en est temps, même si le monde semble un peu fou et c'est le moins que l'on puisse dire.

Fort heureusement, de bons moments ont jalonné et vont se produire au cours de cette année. Montagny a pavosé lors du Giron des chanteurs de la Plaine de l'Orbe. Les « Polyphonies » corses ont enchanté nos oreilles. De même, il y eut un concert de musique baroque et un autre d'harpe, au Temple ! Différentes manifestations permettront à la population de se rencontrer : l'Abbaye, la Fête de la Musique, le 1^{er} août avec la pétanque de la Jeunesse et la célébration de la Fête nationale.

Pour cela, différentes personnes œuvrent dans les coulisses.

Un tout grand merci du fond du cœur à Mme Roselyne Maradan qui a pris sa retraite, à presque trente ans de fidèle collaboration en tant que boursière communale, puis de boursière et secrétaire municipale ! Dès le 1^{er} février et suite à leur assermentation, Mmes Angélique Vuille et Nicole Guye ont pris leur fonction, respectivement, de secrétaire municipale et de boursière communale. Plein succès à ces collaboratrices du Service administratif, rejoignant Mme Sylviane Borel (au contrôle des habitants).

Un soin particulier est donné pour fleurir le cœur de Montagny et pour entretenir la commune ! Les critiques sont souvent faciles, mais il faut saluer le travail effectué par le Service de la voirie (merci à son responsable, M. Rainier Lantz et à son collègue M. Christophe Gauchat) et dire notre gratitude à MM. Olivier Perret et Jérémy Gigon, pour les aides ponctuelles.

Par ailleurs, nous mentionnons encore la disparition de feu le Syndic Linus Auer, décédé voici plusieurs semaines, et nous avons une pensée pour tous ses proches et particulièrement pour son fils Christophe. Merci à Linus pour son service à la collectivité !

Sommaire :

L'Édito du Syndic	1 - 2
Conseil communal	3
Info diverses	4 - 5
Vin de la commune	6
Abbaye militaire	7 - 8
Montajoie	9 - 12
Fête de la Musique	13
Jeunesse	14
FSG	15
FC Valmont	16-17
Paroisse	18
Divers	19-22
Bulletin commande vin	23

Il aurait certainement été heureux de constater, aux abords de la Maison de Commune, la création d'un secteur dédié à la pétanque, agrémenté de plusieurs arbres et marquant un nouvel espace de convivialité.

Profitons de dire que la Place de jeux des enfants va être entièrement refaite et qu'un projet novateur est à l'étude et s'inscrira dans ce même parc.

Quelques autres nouvelles:

En principe au 1^{er} septembre, devrait être mise en vigueur la nouvelle réglementation pour l'utilisation des parkings publics ; la Municipalité fera un tout-ménage afin de donner toutes les informations utiles.

Si la Commune de Montagny est aussi connue à cause de sa zone commerciale de Chamard, indiquons que c'est aussi une zone dévolue au secteur tertiaire ou de services.

Le médical ou le médico-social (avec le CMS régional ou La Solution) a toute sa place dans cette zone et à proximité. Un développement des activités est constaté et de nouveaux cabinets vont être créés.

Il y eut récemment l'ouverture d'Epionix, spécialisé en radiologie. Un cabinet spécialisé en endocrinologie est prochainement prévu, rejoignant notamment d'autres déjà implantés, un dédié à la gynécologie et à la pédiatrie, un autre à l'ophtalmologie, un en médecine du sport et de physiothérapie, de naturopathie, etc. sans parler du CHUV pour la psychiatrie ambulatoire et de la clinique des Toises (psychiatrie). Il ne manque plus que d'autres spécialistes, mais encore et surtout des généralistes ou des internistes, manquant dans la région.

De plus, il y a des cabinets dentaires et un nouveau s'ouvrira pour des hygiénistes dentaires.

Les animaux aussi auront droit, quant à eux, à un cabinet vétérinaire.

Chamard devient, permettez cette expression, également un « medical hub ».

De ce fait, prenez soin de vous et jouissez encore de très beaux moments en notre commune ! Bonne suite de saison et surtout bel été ! Passez de très agréables vacances !

Avec mes plus cordiaux messages,

Votre Syndic,

Frédéric R. Rohner



Extrait de Procès-Verbal

Séance du 13 décembre 2021 :

Présidence : M. Jean-Marc Cochet, président

Présents : 19 membres

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a :

- Adopté le préavis 06/21 relatif au budget de fonctionnement pour 2022 avec Fr. 4'668'847.-- aux charges et Fr. 4'433'729.-- aux revenus, ce qui laisse apparaître une perte de Fr. 235'118.--.
- Adopté le préavis 07/21 relatif à la fixation du plafond d'endettement à Fr. 12'650'000.--, et le plafond de risques pour cautionnement et autres engagements à Fr. 6'325'000.--.

Séance du 11 avril 2022 :

Présidence : M. Jean-Marc Cochet, président

Présents : 20 membres

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a :

- Adopté le préavis 08/22 relatif à une demande de crédit d'investissement de Fr. 239'000.-- pour la réalisation d'une installation de traitement des micropolluants à la STEP d'Yverdon-les-Bains.

Prochaine séance du Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le

27.06.2022 à 20h00

à la Salle du Conseil de la Maison de commune.

Nous vous souhaitons à toutes et tous la bienvenue !



Sécurité - Quelques rappels

Vélos électriques - Ordonnance sur les règles de la circulation routière

Les beaux jours sont là et la prudence est de mise ! Petits rappels !

A partir du 1^{er} avril 2022, les vélos électriques dits «rapides» et les vélos électriques dits «lents» doivent circuler avec les feux allumés de jour également.



Les conducteurs de vélos électriques dits «rapides» (véhicule dont la vitesse maximale atteinte est de 45 km/h (*moteur : 30 km/h, assistance au pédalage : 15 km/h*)) doivent porter un casque homologué selon la norme EN 1078.

Chiens - les bonnes pratiques

Nous faisons malheureusement suite à de nouvelles plaintes relatives aux des déjections canines volontairement oubliées sur les trottoirs et chemins du village.

*Pour un
environnement
propre!*



Si la plupart des propriétaires se plient à cette tâche certes pas agréable, d'autres irréductibles refusent encore et toujours de le faire. Au-delà du désagrément, voire du danger qu'il y a à glisser sur une crotte de chien, ces excréments véhiculent des parasites représentant un risque d'infection grave, pour les enfants et voire mortelle pour les bovins, dans l'herbe fraîche. D'autre part, les employés communaux s'efforçant d'entretenir au mieux les bordures de notre village, sont régulièrement souillés par ces excréments.

Par ailleurs, notre Règlement général de police sous l'art. 90 f. précise que :

Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures utiles pour empêcher ceux-ci de salir la voie publique, trottoirs, parcs et promenade. Les détenteur d'animaux qui ramassent immédiatement les souillures ne sont pas punissables.

Nous tenons également à vous rappeler que des poubelles dévolues à cet effet sont disposées un peu partout au sein de la Commune.

S'agissant des promenades, nous précisons que selon la Loi sur la faune du Canton de Vaud, il est obligatoire de tenir les chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet, en particulier en forêt. Le printemps et le début de l'été constituent en effet une période sensible pour la faune sauvage. Ces dérangements peuvent mettre en danger la reproduction de nombreuses espèces animales.

Merci pour le respect apporté à chacun.

Sécurité - Distribution de comprimés d'iode.

Depuis fin février dernier, la guerre qui sévit en Ukraine, laisse planer sur les populations civiles une potentielle menace nucléaire.

La Municipalité de Montagny-près-Yverdon souhaite vous transmettre quelques informations à ce sujet, celui-ci ayant suscité de nombreuses interrogations au sein de la population du district et d'ailleurs.



Chaque ORPC (Organisation régionale de Protection civile) des districts vaudois possède en permanence une réserve de comprimés d'iode pour sa population. Il faut rappeler ici, que la prise de ces comprimés est valable uniquement pour des isotopes civils (utilisés dans les centrales nucléaires) et non pour des isotopes militaires (armes nucléaires).

La Confédération mesure en permanence la radioactivité dans l'air et suit de près la situation radiologique en Europe. C'est la Centrale nationale d'alarme qui ordonnerait, en cas de besoin, la prise de ces comprimés d'iodure de potassium. Ces derniers ont pour effet de saturer la glande thyroïde dans le dessein d'éviter en cas d'accident nucléaire, que l'iode radioactif libéré dans l'atmosphère et après inhalation par l'être humain, ne se loge dans cette dernière.

Ce sont les communes qui seraient chargées, le cas échéant, de procéder à la distribution des comprimés à leurs habitants. Pour rappel, dans certains périmètres proches de centrales nucléaires suisses, ceux-ci reçoivent préventivement des comprimés, ce qui n'est pas le cas pour notre commune.

Votre Municipalité a établi une procédure de distribution, qui par ailleurs, est également valable en cas de pollution des eaux potables. Dans cette situation, la commune mettrait des bouteilles d'eau à disposition de sa population. Ces dernières seraient effectuées dans les locaux de la Maison de Commune.

Nous profitons de ces quelques lignes pour encourager vivement nos habitantes et habitants à télécharger l'application de la Confédération *SwissAlert* sur vos téléphones portables (<https://www.alert.swiss/fr/home.html>). Cette application permet d'être alarmé par les autorités fédérales et cantonales en cas d'événements particuliers, comme par exemple lors d'une pollution du réseau d'eau potable, d'un événement météorologique majeur, d'un accident important, etc.

Pour compléter ce sujet « nucléaire », la commune possède un taux de couverture supérieur à 100% pour protéger sa population dans des abris antiatomiques. En cas de nécessité, c'est le Canton qui, grâce à un logiciel, effectue la distribution des abris à la population et l'en informe.

L'objectif de ces quelques informations ont pour but de prévenir et de répondre aux questions que chacun peut se poser. Dans tous les cas, nous espérons ne jamais en avoir besoin.

Pierre-Alain Lunardi, conseiller municipal en charge de la sécurité

Vin de la Commune

Nous vous proposons d'acquérir des bouteilles du vin de la commune ainsi que des verres munis de l'écu au prix de :

Le Blanc et le Rouge (en bouteille ou en désirée)

Le Rosé (uniquement en désirée)

Bouteille de rouge, 75 cl :	CHF 10.--
Bouteille de blanc, 75 cl :	CHF 9.--
Désirée, 50 cl :	CHF 7.--



1 verre à vin de 2,5 dl :	CHF 3.50
1 carton de 6 verres :	CHF 20.--

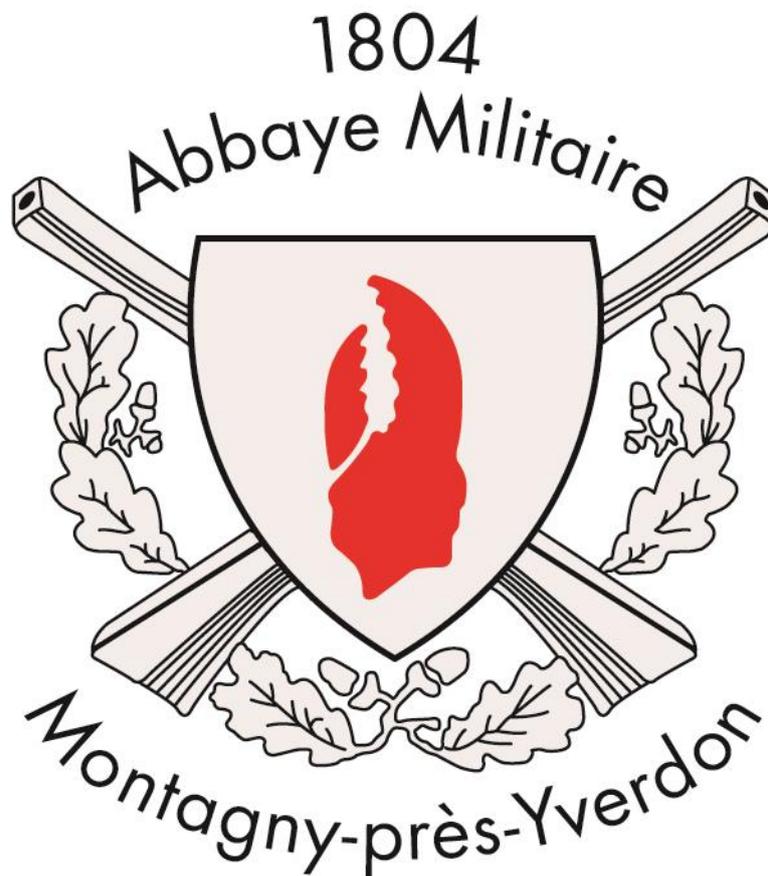


Pour ce faire, vous voudrez bien remplir le bulletin de commande que vous trouverez en dernière page et nous le retourner dans la boîte aux lettres de l'administration ou par courriel à contact@montagny.ch.

La livraison de votre commande sera alors effectuée par les employés communaux et le montant sera encaissé à ce moment. Dès lors, nous vous prions de bien vouloir prévoir le montant correspondant à votre commande.

Merci par avance et à votre bonne santé !

Fête de l'Abbaye



Après 4 ans d'attente, le comité de la société d'Abbaye de Montagny est à nouveau prêt à vous accueillir afin de faire perdurer notre traditionnelle fête de tir.

Une fête de tir oui, mais également l'occasion de se retrouver entre amis ou en famille, soit au milieu du village lors du déjeuner et de l'appel du samedi ou du couronnement de nos meilleurs tireurs le dimanche.

Pensez également à venir nous trouver à la grande salle de Montagny. Notre caveau vous permettra de vous retrouver dans une ambiance chaleureuse et les différents manèges raviront les plus jeunes ! Le groupe Midnight se chargera de mettre l'ambiance le samedi soir et vous fera danser jusqu'au bout de la nuit !

L'accès à notre société est ouvert aux nouveaux membres, hommes ou femmes (dès 16 ans révolus), l'adhésion peut se faire le samedi matin avant l'appel. Pour les jeunes de 10 à 16 ans, possibilité de venir s'essayer au tir, assisté d'un moniteur, le vendredi soir ou le samedi.

On se réjouit de vous voir nombreux lors de cette belle fête !

Fête de l'Abbaye – Programme

DU 3 AU 5 JUIN 2022

Vendredi 3 juin 2022

- 18h00 - 20h00 Tir des jeunes et tir avancé au stand de Chamblon
Ce tir est ouvert à tous les jeunes de 10 à 16 ans
- Dès 18h00 Ouverture du caveau à la Grande Salle
- 18h00 - 22h00 Carrousels à la Grande Salle

Samedi 4 juin 2022

- Dès 06h00 Diane et déjeuner sur la Place du village
- 08h00 Prise de la bannière et appel sur la place du Village
- 08h15 Cortège dans le village puis déplacement à Chamblon
- Dès 09h00 Tirs de l'Abbaye et tirs des jeunes au stand de Chamblon
- 11h30 - 13h30 Repas au stand de Chamblon
- 18h00 - 22h00 Carrousels à la Grande Salle
- Dès 18h00 Ouverture du caveau à la Grande Salle
- Dès 21h00 Grand bal animé par l'orchestre Midnight

Dimanche 5 juin 2022

- 11h00 Proclamation des résultats des tirs sur la place du village
Couronnement des Rois et du Grand Roi
Apéritif et vin d'honneur de la Commune sur la place du village
- 12h45 Banquet officiel de l'Abbaye (ouvert à toutes et tous sur inscription)
- 14h00 - 20h00 Carrousels à la Grande Salle



Montajoie – Son but et ses activités.....

Petit rappel sur la création de Montajoie : elle découle du projet « Villages solidaires » lancé par Pro Senectute à l'intention des plus de 55 ans. Depuis notre autonomisation en été 2016, les 3 villages portés par ce projet sont devenus « Montajoie » pour Montagny, « Bocansemble » pour Grandson et « Villajoies » pour Onnens. D'emblée Montajoie a désiré que l'association soit intergénérationnelle et ouverte à tout un chacun : pour en faire partie, pas d'obligation, pas de cotisation, pas de limite d'âge, juste du plaisir de se retrouver pour partager l'une ou l'autre des activités. C'est donc avec grand plaisir que nous accueillons de nouveaux membres !

Voici quelques exemples d'activités :

Les marches : celles-ci ont lieu tous les mardis matins, avec départ à 8h30 de la place du village, pour une durée d'environ 2h. Plusieurs membres de « Bocansemble » participent à ces marches, pour notre plus grand plaisir ! Notre rythme actuel s'apparente plus à une promenade qu'à une marche sportive ; nous prenons donc le temps d'admirer les beautés que la nature nous offre ! Et ensuite, rien de tel que de se retrouver au local pour un café bienvenu.



*Nous nous retrouvons par tous les temps, et après l'effort,
le réconfort !*



Montajoie – Ses activités.....

Les cafés-contacts du jeudi matin entre 9h et 11h : bienvenue à toutes celles et tous ceux désirant partager un moment convivial autour d'un café, d'un thé, avec ou sans « petit », et de biscuits.

Le jardin : c'est en douceur que nous avons repris contact avec notre jardin de la rue des Corbes. Nous y avons déjà installé une petite bordure boisée afin de délimiter la haie vive. Cette année, nous allons surtout nous occuper de l'entretien courant, soit du désherbage, du ponçage et de l'imprégnation de la table, des bancs et de la cabane.



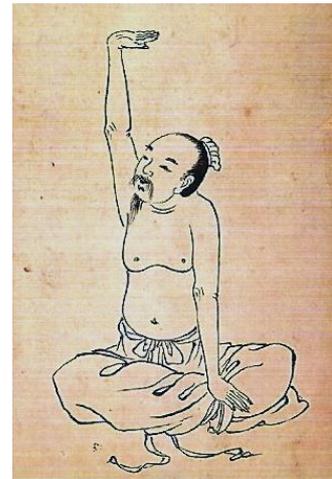
Nous allons aussi améliorer le petit chemin qui traverse le jardin, et refaire les panneaux indicatifs ; bref, nous avons quand même du pain sur la planche !



Montajoie – Ses activités suite.....

Les cours de santé chinoise : c'est sur les 5 premiers samedis matins des mois de février à juin, que ces cours dispensés par Mme Hua Meng ont eu lieu à la salle du conseil de 9h à 12h. Nous y avons travaillé entre autres, l'activation-détoxication-échauffement des points-méridiens, le qigong corporel sélectionné et l'automassage !

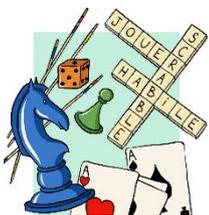
Un programme riche et instructif. Beaucoup de choses à retenir mais et toute la documentation reçue, nous pourrions nous rafraîchir la mémoire.



Les repas communautaires : le repas de la reprise a eu lieu le mercredi 4 mai, par un délicieux menu préparé par O'Vertige :



Feuilleté aux asperges – rôti de porc du pays, gratin de pommes de terre et légumes – tiramisu aux fruits rouges.



Les après-midis « jeux » : les mercredis à 15 heures, à raison de quinzaine, un groupe de dames se réunit pour participer à des jeux de société. C'est très volontiers qu'elles accueilleraient d'autres adeptes, avis aux amateurs !!!

Les présentations : le lundi 16 mai, nous avons accueilli Mmes Emilie Staub et Julie Gyger de l'AVPN (Alliance Vaudoise Pour la Nature) avec pour thème « Accueillir la biodiversité au jardin », ainsi que M. Yves Comte de Treycovagnes, qui nous a fait une présentation de photos de ce qu'il a réalisé concrètement dans son jardin. Nous avons ainsi pu échanger sur nos expériences respectives

Montajoie – ses sorties.....

Journée découverte : le jeudi 16 juin, une sortie à Môtiers (NE) est organisée. Inscriptions auprès de *Marc-Olivier Burdet* : tél : 079 221 87 09 ou par mail : marc-olivier.burdet@hispeed.ch

Montajoie vous propose une journée découverte à Môtiers le Jeudi 16 juin 2022

Dans cette ravissante bourgade vous pourrez, dans la même journée, parcourir les chemins qu'empruntait Jean-Jacques Rousseau, où il vécut pendant plus d'une année, visiter la maison de l'Absinthe, découvrir le superbe musée d'art aborigène australien et prendre un délicieux repas au restaurant « Les Six-Communes ».

Programme :

09h00 Rendez-vous sur le parking de la maison de commune. Le transport se fera par covoiturage. Merci d'avance aux chauffeurs volontaires de vous annoncer à l'inscription.



10h00 Visite de « Maison de l'Absinthe » (avec pour ceux qui le souhaitent une petite dégustation en fin de visite)

12h00 Repas au restaurant « Les Six-Communes »



14h30 Promenade digestive, grotte de la cascade, sur les pas de Jean-Jacques Rousseau

et/ou
16h00 Visite du musée d'art aborigène australien « La Grange » **avec guide**



17h30 – 18h30 Retour à Montagny

Prix : Fr. 60.- par personne pour la journée, repas compris (hors alcools)

----- ▶ Pour devenir membre de l'association ou pour participer à une activité, vous pouvez contacter Mme *Anne-Marie Forchelet* au 076 532 51 15 ou a-m.forchelet@jfo.ch qui se fera un plaisir de vous renseigner.

FÊTE DE LA MUSIQUE

MONTAGNY-PRÈS-YVERDON

NORDSBAND

ENSEMBLE MUSICAL

FABIEN GUIDOUX

BIG BAND

DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS

JACQUES-ALAIN FRANK

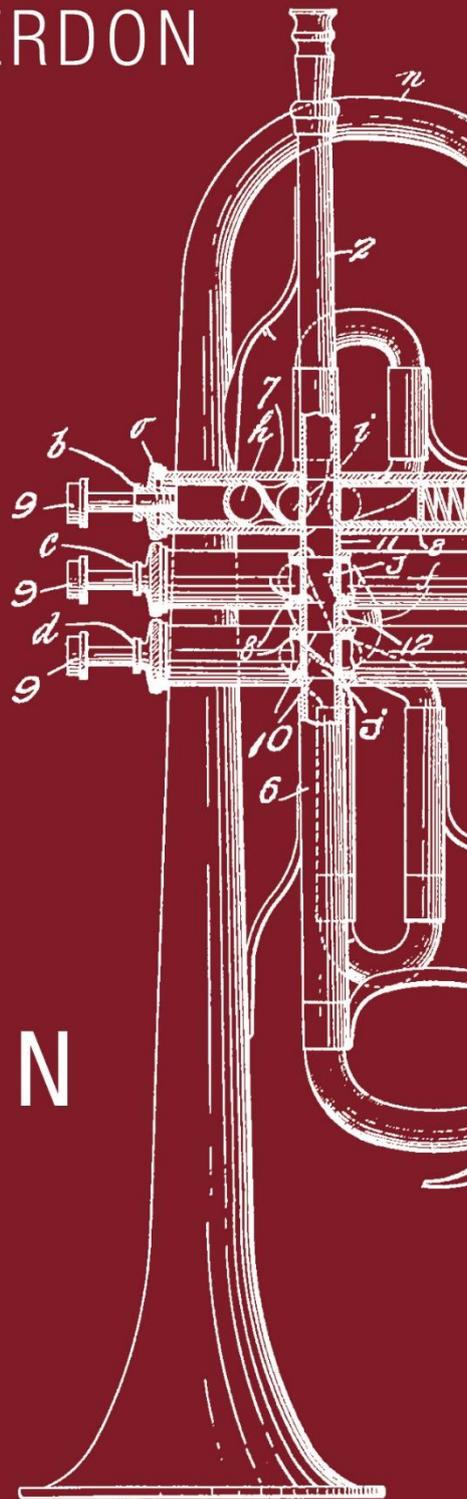
MARDI 21 JUIN

18:00 APÉRITIF OFFERT
PAR LA MUNICIPALITÉ

19:00 CONCERTS

PLACE DU VILLAGE

GRANDE SALLE EN CAS DE PLUIE



Jeunesse de Montagny



Organisation d'un tournoi de pétanque



1^{er} août 2022 à la Grande salle



Conjointement à l'organisation de la fête nationale avec la commune, la jeunesse de Montagny organise un tournoi de pétanque en doublette dès 13h00.

Prix : Fr. 20.- par équipe. Inscriptions au préalable préférables au 079/811.45.61, mais également possibles sur place entre 12h00 et 13h00. Buvette sur place.

Nouveaux membres bienvenus

La jeunesse de Montagny recrute !

Si tu es un jeune du village motivé et intéressé à faire partie de cette société, tu es le bienvenu ! Il suffit d'avoir

- au moins 15 ans
- terminé l'école obligatoire
- l'autorisation de tes parents.

La jeunesse participe entre autres à l'animation du village en collaboration avec les autres sociétés, organise régulièrement des événements et participe aux manifestations festives des autres jeunesses ainsi qu'aux différents tournois sportifs !

En cas de questions, n'hésite pas à contacter un membre de la société ou directement le président, M. Darryl Meylan, au 079/204.62.13.

FSG Montagny – Cours de Parkour



La Société de Gym de Montagny a le plaisir de vous annoncer son nouveau cours de Parkour.

Il s'agit d'une discipline sportive acrobatique qui consiste à franchir des obstacles urbains ou naturels, par des mouvements rapides et agiles (course à pied, sauts, gestes d'escalade, déplacements en équilibre, etc.).

Cette discipline est issue de plusieurs influences importantes, comme le célèbre parcours d'entraînement des pompiers de Paris, des parcours d'obstacles militaires, de la gymnastique au sol et de la philosophie des sports urbains comme celle des skaters ou des danseurs de breakdance.

Le parkour est aujourd'hui un sport en pleine expansion et même un mode de vie pour de nombreux jeunes. Il fait aussi partie des cours reconnus par Jeunesse & Sport.



Un petit parcours sera notamment à l'honneur à la Cantonale de gymnastique qui aura lieu à Yverdon les 11-12 et 18-19 juin 2022.

N'hésitez pas à y faire un tour pour tester cette nouvelle discipline.

**Le cours est ouvert aux jeunes dès 14 ans,
le jeudi de 18h à 19h30 à la Grande salle de Montagny.**

Coordonnées du moniteur : Esteban Lopez 079 611 94 18

Avec nos meilleures salutations sportives

FSG Montagny

Le FC Valmont fête ses 50 ans

Fondé le 15 mai 1972, le FC Valmont fête son 50^e anniversaire par plusieurs événements.

Le 15 mai, une journée officielle a réuni les membres fondateurs, les anciens présidents, le Club des 25, le comité et des membres méritants pour un repas et des allocutions très appréciées, qui ont permis à chacun de se remémorer quelques péripéties de ce demi-siècle.



Neuf des quinze membres fondateurs ont participé le 15 mai à la journée d'anniversaire. Debout de g. à dr. Jean-Louis Klaus, Pierre-Alain Millioud, Jean-Marc Layaz, Roland Martin, Marcel Hostettler. Assis de g. à dr. Paul Segessenmann, Jean-Claude Pilloud, Pierre Pilloud et Louis Moret.

L'ancien bulletin «Le Crampon» sera ressuscité pour quelques numéros, qui seront diffusés dans tous les ménages des communes concernées. Au travers de ces recueils de témoignages, de souvenirs et d'anecdotes, les habitants de Chamblon, Montagny, Valeyres-sous-Montagny, Method, Suscévaz et Treykovagnes retrouveront un peu de l'esprit qui a animé le FC Valmont durant un demi-siècle. Les 25 et 26 juin, le week-end du 50^e sera destiné aux footballeurs actuels du club : le samedi, des tournois de juniors et d'actifs seront organisés sur les terrains du club à Chamblon, alors que le repas du dimanche réunira les juniors du club et leurs parents. Le 1^{er} juillet, le repas de soutien spécial 50^e s'annonce sous les meilleurs auspices. Apéritif et partie officielle, gastronomie et tombola, diaporama et anecdotes, tout sera réuni pour faire de cette journée un jubilé inoubliable.

En 2022, le FC Valmont compte 3 équipes d'actifs et 1 équipe de seniors 30+ ainsi que 150 juniors répartis en 10 équipes de A à F, dont une équipe de juniors féminines.



Le FC Valmont fête ses 50 ans



Le FC Valmont a connu huit présidents. Au premier rang de g. à dr. les présidents d'honneur du club Carlo di Pietrantonio, Beat Holzer et Pierre-Alain Millioud, puis tout à droite Pierre Pilloud, président d'honneur des juniors. Au second rang de g. à dr. Michel Pilloud, Marcel Hostettler (président actuel), Philippe Correvon et Olivier Perret. Photo flashpress/allenspach

Les grands moments du club

15.5.1972 : Fondation du FC Valmont

1979 : Premier match à Chamblon sur le terrain des Casernes

1982 : Champion de groupe de 4^e ligue – Participation aux finales

1987 : Champion de groupe 3^e ligue – Participation aux finales. Premier tournoi en salle, organisé depuis lors chaque année le premier week-end complet de février

1989 : Inauguration du terrain d'entraînement à Chamblon, à côté du tennis, et création du Mouvement juniors avec Grandson et Bonvillars

1995 : Projet de terrain et de buvette à Chamblon

1996 : Champion vaudois de 3^e ligue et promotion en 2^e ligue

1999 : Finaliste de la Coupe vaudoise. Création de la Fondation sportive du Mont-de-Chamblon par les cinq communes de Chamblon, Montagny, Valeyres-sous-Montagny, Method et Suscévaz

2001 : Champion vaudois de 2^e ligue et promotion en 2^e ligue inter. Mise à disposition du nouveau terrain par la Fondation sportive du Mont-de-Chamblon

2003 : Inauguration du terrain et de la buvette de Chamblon, organisation des finales vaudoises actifs et juniors A, B et C en juin

2004 : Assemblée générale de l'ACVF et soirée des arbitres à Chamblon

2012 : 40^e anniversaire et Nuit du Football vaudois à Chamblon

2017 : Champion de groupe de 4^e ligue - Participation aux finales avec nouvelle promotion en 3^e ligue

2021 : Création du Groupement juniors du Nord vaudois

Paroisse réformée de Montagny - Champvent

Kim, Heivairua, Oliver

Rencontre d'enfants et de jeunes

A Montagny, la paroisse offre des rencontres d'une heure environ, **pour les enfants**, entre septembre et fin mars, afin de découvrir des récits de la Bible, et de vivre de sympathiques moments ensemble. Ces rencontres sont ouvertes à tout enfant scolarisé entre la 2H et la 6H. Ils ont notamment eu le grand plaisir de faire une animation dans le jardin de la cure, juste avant Pâques, afin de bien terminer en beauté le parcours 2021-22, animée par Jacinthe Teahua.

Les jeunes scolarisés en 7H et 8H ont eux aussi des rencontres organisées à Montagny à quinzaine, en principe le mercredi entre 12h et 13h.



Zackary et Tristan - 25.03.2022

Les plus grands (9H-11H) ont la possibilité de se retrouver avec d'autres jeunes de leur âge, en provenance de tout le Nord vaudois, pour des activités ponctuelles, comme des camps, des journées sportives, ou des rencontres sur un thème.

Activités pour les Seniors

- **Mercredi 6 juillet, dès 14h**, jeux pour tous à la salle du Pétrole à Treycovagnes. Les enfants et petits-enfants sont les bienvenus pour cette activité qui se veut intergénérationnelle. Un goûter clôt ce moment de convivialité.
- **Mercredi 17 août**, course d'une journée. Les informations, dès qu'elles seront disponibles, seront mises sur le site internet de la paroisse.

Ressourcement spirituel

Une fois par mois, sauf en juillet et août et en janvier, le 1^{er} jeudi du mois, la paroisse offre la possibilité de **prier ensemble pour la paix**, avec des textes et des chants de Taizé, les premiers jeudis du mois, de 19h15 à 19h45 à l'église de Chamblon.

En principe, **un culte par mois** est proposé à 10h à l'église de Montagny, un tournus étant prévu sur le mois entre les 4 églises de la paroisse (Chamblon, Champvent et Method)



Eglise de Montagny - Vendredi Saint
15.04.2022

Toutes les informations sont sur le **site internet** : montagnychampvent.eerv.ch

Adresse : Anne-Christine Rapin, pasteure – 021 331 56 47 – 076 429 35 47

La bricole gourmande

Cabanon self-service

Nous avons le plaisir de vous faire découvrir, ou redécouvrir, notre cabanon self-service où vous pouvez retrouver nos gourmandises ainsi que quelques produits de la « Bricole ».

- Amandes caramélisées
- Noix de cajou caramélisées à la cannelle
- Noisettes caramélisées
- Nougat
- Mélange de graines aux épices pour l'apéro
- Les cagettes bricolées par Olivier pour réaliser vos propres petits paniers garnis
- Des cornets personnalisés pour différents événements (anniversaire, invitation, ...)
- De jolies cartes illustrées par Marion Correvon @lesrayonsdemarion



Nous y ajoutons également quelques petites nouveautés au fur et à mesure du temps, parfois éphémères, parfois permanentes.

Paiement par twint ou par cash.

Au plaisir de vous y retrouver,

Viviane et Camille
 Chemin du Clos-Lucens 8
 1442 Montagny-près-Yverdon
 labricolegourmande@gmail.com
 Après le restaurant O'Vertige

Suivez nos aventures sur les réseaux sociaux !



[C'est autour d'un repas en famille qu'une maman et sa fille se sont décidées à lancer leur entreprise en juin 2020.

Passionnées de cuisine et de bricolage en tout genre, le nom de « Bricole gourmande » est apparu comme une évidence.

Viviane et Camille se sont rapidement fait connaître entre autres grâce aux différents points de vente dans la région ainsi que sur les réseaux sociaux.

Fortes de leur complicité et positivité, elles n'ont pas fini de ravir vos papilles et vous proposer de belles « bricoles ».]

Info -Canicule



INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

CANICULE

RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.

www.vd.ch/canicule

PROTÉGEONS - NOUS !

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS



Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps



Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant,
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire et rafraîchir la personne.



INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

CANICULE

PROTÉGEONS LES ENFANTS

Coups de chaleur et déshydratation guettent les nourrissons et les enfants en bas âge durant les périodes de canicule. Prenons soin d'eux en redoublant d'attention à leur égard!

www.vd.ch/canicule

PROTÉGEONS LES ENFANTS !

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS OU DE PICS D'OZONE :

1

Protéger les enfants de la chaleur

- Bien aérer les locaux tôt le matin et la nuit
- Privilégier des activités matinales et à l'ombre
- Ne pas exposer les enfants au soleil
- Penser au chapeau, au t-shirt et à la crème solaire
- Ne jamais laisser un enfant dans une voiture ou sans surveillance

2

Rafraîchir les enfants

- Les rafraîchir avec des douches tièdes ou un linge humide
- Leur offrir de l'eau régulièrement
- Leur servir des repas rafraîchissants, froids et légers
- Les habiller légèrement

3

Prendre grand soin des enfants malades

- Être particulièrement attentif aux enfants atteints de maladies chroniques, cardio-vasculaires ou neurologiques
- Surveiller les signes d'épuisement et de fatigue, la sécheresse de la peau et des lèvres
- Consulter un médecin en cas de doute, en particulier lors de diarrhées (attention à la déshydratation rapide)



En présence de signaux d'alerte

Appeler le médecin traitant. S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**

En cas d'urgence vitale appeler le **144**.



www.vd.ch/canicule

Info -seniors



Formation
et information

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Info-seniors

YVERDON-LES-BAINS

Escroqueries : comment s'en prémunir ?

Pro Senectute Vaud propose des informations et discussions sur des thématiques variées, en présence d'intervenants spécialisés.

Les vols et arnaques dans la rue, au domicile ou encore par téléphone sont fréquents et touchent de nombreux seniors. Ces escroqueries peuvent engendrer des difficultés financières et/ou une souffrance psychologique chez les personnes qui en sont victimes.

Gilles Perruchoud, adjudant à la « prévention criminalité » de la Police cantonale vaudoise, partagera des conseils ainsi que les précautions à prendre pour les prévenir.

Lieu	Les Alizés, Ruelle Vautier 5, 1400 Yverdon-les-Bains
Date et horaire	Jedi 9 juin 2022, de 14h à 16h
Participation	Conférence offerte grâce au soutien financier du Conseil des Séniors d'Yverdon-les-Bains (COSY)
Renseignements	Patricia Conus, animatrice régionale, 079 915 76 62 ou patricia.conus@vd.prosenectute.ch Sans inscription

Cette activité est partiellement subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.



canton de Vaud
vd.prosenectute.ch

Caritas Vaud

CARITAS Vaud

Caritas Vaud propose des cours de français aux adultes migrants en situation de précarité. Pour dispenser ces cours, nous recherchons des

formateurs-trices bénévoles pour nos cours de français

Nous demandons une très bonne maîtrise du français, un intérêt pour la formation aux adultes et la migration et une disponibilité d'environ 3h par semaine.

Nous offrons une formation gratuite, un bénévolat structuré et organisé, une ambiance de travail chaleureuse, une expérience pouvant être validée dans un CV.

Lieux: Yverdon, Orbe, Chavornay, Nyon, Gland

Contact : mila.gonzalez@caritas-vaud.ch, 079 460 24 62 www.caritas-vaud.ch

Agir ici.

**Commune de
Montagny**

Administration communale
Ch. du Clos Lucens 1
1442 Montagny-près-Yverdon
024 447 21 71

ADRESSE ÉLECTRONIQUE:
contact@montagny.ch

Nous sommes sur le
Web !
Retrouvez-nous, à l'adresse :
www.montagny.ch

Pilier public

Pour toutes communications des autorités et de l'administration, merci de vous référer au pilier officiel qui se trouve au centre du village ainsi que sur le site internet de la commune.

Contacts

Contrôle des habitants -

Bureau des étrangers : 024 447 21 74 - controlehabitants@montagny.ch

Bourse : 024 447 21 73 - boursiere@montagny.ch

Greffe municipal : 024 447 21 72 - greffe@montagny.ch

Horaires d'été de l'administration communale

Nous vous informons que le guichet du bureau communal sera fermé

les lundis soirs
du 4 juillet au 15 août 2022 y compris

Les ouvertures du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 restent les mêmes.



Nous vous souhaitons d'ores et déjà

un bel été à toutes et à tous



BULLETIN DE COMMANDE



Récolte 2021

et autres années

Vins :

-Bouteille(s) de rouge, *autres années*, 75 cl à CHF 10.--
-Bouteille(s) de blanc, 2021, 75 cl à CHF 9.--
-Désirée(s) de blanc, 2021, 5 dl à CHF 7.--
-Désirée(s) de rouge, *autres années*, 5 dl à CHF 7.--
-Désirée(s) de rosé, 2021, 5 dl à CHF 7.--

Verres :

-Verre(s) à vin rouge 2,5 dl à CHF 3.50
-Carton(s) de 6 verres à CHF 20.--

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

à retourner par courriel ou directement à l'Administration communale

